

COMITE DE PILOTAGE

27^{ème} Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue le vendredi 21 juillet 2017, dans la salle de réunion du ministère des mines et de l'énergie

Compte rendu

Le Comité de pilotage a tenu sa vingt-septième réunion ordinaire, la première de l'année 2017, le vendredi 21 juillet 2017 à la salle de réunion du ministère des mines et de l'énergie, sous la présidence de Monsieur Badawasso GNARO, Vice-président du Comité de pilotage.

Etaient présents à cette réunion vingt (20) membres du Comité de pilotage ainsi que le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et ses collaborateurs. Ci-joint la liste de présence.

La réunion a débuté à 09 heures 10 minutes par les mots de bienvenue du Vice-président qui a dirigé la réunion en l'absence du Président.

L'ordre du jour de la réunion a été modifié et adopté comme suit :

1. Examen et adoption des comptes rendus de la 26^{ème} réunion ordinaire et de la 10^{ème} réunion extraordinaire du Comité de pilotage
2. Examen et adoption du projet de rapport annuel d'avancement de l'ITIE-Togo pour l'année 2016
3. Compte-rendu du processus de recrutement de l'Administrateur indépendant pour l'élaboration des rapports ITIE-Togo 2015 et 2016 (confer Exigence 1.4.IV de la norme ITIE) pour adoption
4. Présentation du programme des activités ITIE-Togo Exercice 2018
5. Divers
 - Affectation des recommandations ITIE aux entités concernées pour leur mise en œuvre
 - Campagne de dissémination du rapport ITIE-Togo 2014
 - Don EGPS de la Banque Mondiale
 - Point sur l'évolution de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo de janvier à juin 2017

- 1. Examen et adoption des comptes rendus de la 26^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage et de la 10^{ème} réunion extraordinaire du Comité de pilotage**

Les comptes rendus de la 26^{ème} réunion ordinaire et de la 10^{ème} réunion extraordinaire du Comité de pilotage tenues respectivement les mardi 07 mars 2017 et le 04 avril 2017 ont été examinés et adoptés.

- 2. Examen et adoption du projet de rapport annuel d'avancement de l'ITIE-Togo pour l'année 2016**

Le rapport annuel d'avancement est une exigence de la norme ITIE. Ainsi, le présent rapport a été élaboré conformément aux dispositions de l'exigence 7.4 de la norme 2016 qui stipule que le groupe multipartite est tenu d'évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles et d'en publier des rapports chaque année. Depuis

2013 où le principe relatif à la publication du rapport annuel d'avancement a été institué, le Togo est à son quatrième rapport annuel d'activités avec celui de l'année 2016. Il est élaboré selon le format proposé par le Secrétariat international dans la note d'orientation N°5. Ledit rapport comprend onze (11) points à savoir : les activités réalisées en 2016, l'évaluation générale de la performance annuelle, l'évaluation des performances vis-à-vis des objectifs et des activités définis dans le plan de travail, l'évaluation des performances par rapport aux exigences de l'ITIE, les réponses du groupe multipartite aux recommandations issues des rapports de réconciliation et de la validation, les forces et les faiblesses identifiées dans le processus ITIE, les coûts totaux de la mise en œuvre, les commentaires supplémentaires, les discussions sur le rapport d'activités 2016 en dehors du groupe multipartite, la composition détaillée du groupe multipartite et les perspectives pour l'exercice 2017.

A l'issue de cet exposé, le Coordonnateur national a rappelé aux membres du Comité que ce rapport a été envoyé à toutes les parties prenantes et aux partenaires techniques et financiers pour observations. A la date de la réunion, seuls le Commissariat des Douanes et Droits Indirects, le Commissariat des Impôts et PAMOCI ont envoyé leurs observations. Monsieur SOGLE, Directeur Général des Mines et de la Géologie a quant à lui rassuré que son administration est à pied d'œuvre pour mettre en œuvre les recommandations ressorties dans le rapport. Monsieur PIGNAN du Commissariat des Impôts a affirmé que son service peut aider dans la résolution du problème des statistiques sur l'emploi. Le Vice-président a souhaité que les sensibilisations au civisme social de l'OTR soient renforcées et considérées comme des forces dans la mise en œuvre de l'ITIE au Togo.

Au terme de ces différentes interventions, le rapport annuel d'avancement ITIE-Togo 2016 a été adopté sous réserve des amendements.

3. Compte-rendu du processus de recrutement de l'Administrateur indépendant pour l'élaboration des rapports ITIE-Togo 2015 et 2016 (confer Exigence 1.4.IV de la norme ITIE) pour approbation

Sur demande du Coordonnateur national, Monsieur DZIVENOU, Chef Cellule Information et Communication a présenté de façon succincte le processus de recrutement du Conciliateur pour l'élaboration des rapports ITIE-Togo 2015 et 2016. Selon lui, le processus de recrutement du Conciliateur a commencé par l'adoption des Termes de référence par le Comité de pilotage, puis l'Avis de Non Objection de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) et l'appel à manifestation d'intérêt à l'issue duquel seuls deux cabinets (Moore Stephens et Yzas Baker Tilly) ont soumis leurs dossiers. Après prorogation de délai de dépôt des manifestations d'intérêt, il n'y avait que les deux cabinets. Après analyse des dossiers, le Cabinet Moore Stephens a été retenu avec une proposition financière de 67 637 097 F CFA pour le rapport ITIE 2015, ce qui est supérieur à l'enveloppe prévue par l'ITIE-Togo pour la mission. Après négociation, il a été convenu que le Cabinet élabore les rapports ITIE 2015 et 2016 pour un montant total de 89 461 499 F CFA. Cette proposition financière ainsi que le projet de contrat sont soumis à la DNCMP pour avis juridique et technique.

Après la présentation, les membres ont approuvé le processus suivi pour le recrutement du Conciliateur. Toutefois, les membres ont souhaité qu'étant donné que la production du rapport est un processus répétitif, il serait préférable de recruter directement le Cabinet sans passer par des procédures et éviter ainsi des pertes de temps. Le vice-président a demandé que le Coordonnateur national s'assure que les fonds du budget ITIE 2016 pour financer la réalisation du rapport ITIE 2015 sont toujours disponibles pour qu'il n'y ait pas de surprise.

4. Présentation du programme des activités ITIE-Togo Exercice 2018

Sur demande du Vice-président, le Coordonnateur national a présenté aux membres du Comité de pilotage le programme des activités de l'ITIE-Togo pour l'année 2018. Selon lui, ledit programme est le même qui sera présenté en discussions budgétaires. Ainsi, ce programme dresse le tableau de tous les commentaires détaillés des activités qui vont être réalisées au cours de l'année conformément au plan d'actions 2017-2019.

Après l'intervention du Coordonnateur national, les membres ont, à l'unanimité, souhaité que les fonds alloués aux réunions du Conseil national de supervision et du Comité soient mis sur le BIE et revus à la hausse pour motiver les membres à participer aux réunions et que le financement de la construction du siège de l'ITIE soit sollicité auprès des partenaires techniques et financiers.

5. Divers

- **Affectation des recommandations ITIE aux entités concernées pour mise en œuvre**

Une liste des recommandations du rapport ITIE 2014 et des rapports ITIE antérieurs avec les structures concernées a été dressée. Le Coordonnateur national a suggéré aux membres du Comité que des correspondances soient adressées aux entités concernées pour la mise en œuvre de ces recommandations. Ainsi, le Vice-président a demandé au Coordonnateur national de soumettre à la signature du Président du Comité de pilotage lesdites correspondances le plus tôt possible pour que ces recommandations soient mises en œuvre.

- **Campagne de dissémination du rapport ITIE-Togo 2014**

La parole a été donnée à Monsieur DZIVENOU pour présenter le programme de dissémination du rapport ITIE-Togo 2014. Selon lui, la campagne de dissémination du rapport commencera le 03 août 2017 pour prendre fin le 08 septembre 2017 et aura lieu sur toute l'étendue du territoire national, dans les chefs-lieux des régions administratives et dans les localités minières. Dans chaque localité, l'équipe du Secrétariat technique sera précédée la veille par le collège de la société civile au sein du Comité de pilotage qui se chargera, ensemble avec les organisations de la société civile locales, de faire la mobilisation, des interventions et des échanges avec les populations sur les médias locaux. Le 17 août 2017 ledit rapport sera présenté aux parlementaires et aux magistrats de la Cour des comptes par le Conciliateur qui a élaboré le rapport. Le 18 août 2017, le Conciliateur fera le même exercice à l'endroit du public de Lomé le matin et le soir une conférence de presse sera animée sur le rapport.

Il est également prévu des émissions radios et télévisées sur le rapport sur des médias privés et un débat national sur les rapports ITIE-Togo en octobre 2017. Le Forum de redevabilité de l'ITIE-Togo 2017 fermera la série des activités prévues pour la campagne de dissémination du rapport ITIE-Togo 2014.

Après cette présentation, certains membres, notamment, Docteur TSOLENYANU a voulu savoir comment se fera la prise en charge des participants, Monsieur KOUEVI a abordé le sujet de la non dissémination du rapport à Lomé alors qu'il y a des exploitations de sable à Lomé et Monsieur SOGLE a voulu savoir pourquoi la dissémination du rapport n'est pas prévue à Nayenga, localité où le manganèse sera exploité.

En guise de réponse à ces différentes préoccupations, Monsieur DZIVENOU a souligné que, la prise en charge des participants à la dissémination se fera par PAMOCI et les fonds qui seront remis aux populations vont être revus à la hausse. Il a également relevé que la dissémination du

rapport ITIE 2014 est prévue à Lomé et se fera par la présentation du rapport au public de Lomé. Concernant le cas de Nayenga, il a répondu que, compte tenu du fait que le minerai n'est pas encore en phase d'exploitation dans cette localité, le programme de dissémination ne couvre pas cette zone. Néanmoins, une visite de site peut être organisée à Nayenga une fois que l'équipe ITIE sera au nord du pays.

- **Don EGPS de la Banque Mondiale**

Le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage que la Banque Mondiale s'est engagée à mettre à la disposition de l'ITIE-Togo 300 000 US Dollars pour la mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Ces fonds couvriront les activités suivantes : la publication automatique des données sectorielles, la communication stratégique dans la dissémination des rapports issus de l'ITIE et la gestion du Secrétariat technique de l'ITIE. Le protocole d'accord reste à signer pour que la jouissance de ces fonds soit effective.

- **Point sur l'évolution de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo de janvier à juin 2017**

De janvier à juin 2017, plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Le Secrétariat technique a ainsi relevé lesdites activités qui présentent l'évolution de la mise en œuvre durant cette période. Il s'agit notamment : **i)** de la formation des acteurs de mise en œuvre de l'ITIE au Togo pour permettre l'appropriation des innovations de la norme ITIE, **ii)** de l'atelier d'auto-évaluation du processus ITIE qui a eu lieu du 14 au 17 mars 2017 à Kpalimé pour se rendre compte du niveau de progrès réalisés et de prendre des mesures correctives avant le démarrage de la validation qui était prévu au 1^{er} avril 2017, **iii)** des travaux de démarrage du processus de la validation qui ont été marqués par la mission du Secrétariat international de l'ITIE qui a séjourné à Lomé du 20 au 26 avril 2017 et a rencontré tous les acteurs du processus au Togo, **iv)** de l'élaboration du rapport annuel d'avancement pour l'exercice 2016 qui répond à l'exigence 7.4 de la norme ITIE et qui sera publié le 31 juillet 2017 et **v)** du processus de recrutement du conciliateur pour l'élaboration des rapports ITIE 2015 et 2016 qui sera financé par le gouvernement (rapport ITIE 2015) et la Banque Mondiale (rapport ITIE 2016). Comme activités menées au cours de cette période, on peut citer entre autres la dissémination du rapport ITIE 2014 par le collège de la société civile au sein du Comité de pilotage à l'endroit des organisations de la société civile, sur financement de l'Union Européenne.

Egalement dans les divers, Monsieur KOUGBLENOU de l'ONG ACOMB a souhaité qu'à chaque réunion, un tableau récapitulatif du suivi des recommandations soit présenté aux membres du Comité pour leur permettre d'avoir une idée de l'évolution des actions.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la réunion a été clôturée à 11 heures 40 minutes.

Adopté à Lomé, le 04 JUIL 2017
Pour le Comité de pilotage
Séance ordinaire du 21 juillet 2017

Le Coordonnateur national


Didier Kokou AGBEMADON

Le Vice-président


Badawasso GNARO